

Appel à la concurrence - EFE Montaigne Cotonou, Bénin Rénovation électrique

1) Présentation de l'établissement

L'Établissement Français d'Enseignement Montaigne à Cotonou (Bénin) est conventionné avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) qui est un opérateur du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

1 100 élèves de la petite section à la terminale suivent leur scolarité conformément aux programmes français. Son organisation pédagogique et éducative est identique à celle d'un établissement français. Les élèves du collège préparent le Diplôme National du Brevet et les élèves du lycée préparent le Baccalauréat général (séries L, ES, S).

L'établissement est porté sur le plan juridique et financier par une association gestionnaire : l'Association des Parents d'Elèves de l'EFE Montaigne.

Cet établissement conventionné avec l'AEFE est accompagné techniquement et financièrement par l'AEFE dans les domaines pédagogique, éducatif, immobilier et des ressources humaines.

2) Objet du marché

L'objet du marché est la rénovation électrique de l'ensemble de l'EFE Montaigne. Cette remise aux normes devra s'accompagner de propositions chiffrées permettant à l'EFE Montaigne d'améliorer son efficacité énergétique (utilisations de produits plus performants, des énergies renouvelables...).

Tous les candidats devront respecter les consignes suivantes :

1. Obligation de prendre connaissance de l'audit électrique effectué en janvier 2017 (remise du rapport lors de la visite obligatoire). **Cet audit constitue une base de travail mais ne saurait constituer la seule source de propositions. En tant que professionnel, il vous appartiendra d'apporter toutes les sujétions permettant de garantir la parfaite sécurité électrique de l'EFE Montaigne.**
2. Vous devrez remettre à l'EFE Montaigne un plan global de remise à niveau de l'ensemble des installations électriques
3. Ce plan global devra faire apparaître une priorisation des travaux du plus urgent au moins urgent et proposer un planning d'exécution (infra annuel et pluri annuel) détaillé des travaux comportant les zones d'intervention par bâtiment et salles (les calendriers scolaires 2020-2021 et 2021-2022 comportant les périodes de vacances seront remis aux sociétés avec le rapport d'audit)
4. Chaque étape identifiée du planning d'exécution détaillé devra faire l'objet d'un devis quantitatif et estimatif. Le chiffrage global de l'opération de rénovation électrique devra être indiqué.

3) Modalités d'exécution du marché

Le marché débutera à la notification du contrat. La fin du contrat sera fixée contractuellement en tenant compte notamment du planning d'exécution détaillée des travaux transmis par la société et des impératifs calendaires fixés par l'EFE Montaigne.

L'exécution du marché se déroulera sous le pilotage d'un assistant à maîtrise d'ouvrage qui pourra, éventuellement, être choisi parmi les candidats non retenus.

4) Documents à remettre lors de l'appel à concurrence

1. Présentation de la société
2. Planning d'exécution du marché
3. Descriptif des moyens mis en œuvre pour la réalisation de la prestation (moyens techniques et humains affectés spécifiquement à l'exécution du marché)
4. Expériences de prestations similaires dans d'autres entreprises sur le territoire national (une expérience similaire en Afrique de l'Ouest serait un plus) avec les coordonnées et fonctions des personnes à contacter pour chacune des expériences
5. CV de la ou des personnes référentes
6. Bordereau de prix unitaire

L'offre financière sera remise sous enveloppe séparée de l'offre technique.

5) Cadre de la réponse

Une visite obligatoire est prévue pour le samedi 8 mai à 14H. L'offre émanant d'une entreprise non représentée à cette visite obligatoire sera irrecevable.

La réponse à l'appel d'offre devra être transmise à l'EFE Montaigne entre le lundi 10 mai 2021 et le lundi 7 juin 2021 jusqu'à 12H, (heure de Cotonou, les dossiers hors délai ne seront pas examinés) par dépôt à l'accueil de l'EFE Montaigne sous pli fermé en trois exemplaires (trois originaux) les lundi, mardi, jeudi et vendredi au vendredi de 8h à 12H et de 15H à 18H (de 8H à 12H le mercredi).

Les soumissionnaires seront classés selon les critères ci-dessous. Il sera retenu l'offre la plus économiquement avantageuse.

- **Critères de notation**

La proposition devra comporter une offre financière et une offre technique.

Critère technique : 50%

Le critère technique sera jugé au regard des documents techniques remis par le candidat sur une notation de 50 points maximum.

Critère « prix » : 50%

Le critère prix sera jugé sur 50 points au regard de la proposition financière.